



Communiqué de l'Association France Palestine Solidarité (AFPS)

**« Dans un pays démocratique,
s'il n'y a pas de preuve,
on doit relâcher un suspect »**

Cette phrase c'est celle des magistrats de la Cour de justice de Petach Tikva (Israël) permettant la libération hier, mercredi 11 août, d'un dénommé Haim Pearlman, un colon israélien extrémiste connu des services et soupçonné d'avoir tué, au couteau, 4 palestiniens et d'avoir tenté d'en tuer 7 autres. A Jérusalem. Faute de « preuves tangibles », il a été donc libéré hier et est rentré chez lui, sur décision de justice puisque « dans un pays démocratique, s'il n'y a pas de preuve, on doit relâcher un suspect ».

Et Salah Hamouri ? Aucune preuve de quel acte que ce soit n'a été rapportée devant le tribunal militaire. Rien. Il n'a commis aucun délit d'aucune sorte. Et il a été pourtant condamné à 7 ans de prison sur la base d'une simple « intention » supposée et retenue contre lui par le tribunal. Une intention ! Pas un acte, non, une idée non réalisée dans le pire des cas.

Et aucune preuve concrète, et pour cause, n'est venue confirmer cette « intention ». Alors on aurait du « le relâcher ». Et il est en prison depuis plus de 5 ans. Et on lui a refusé une remise de peine. Et que dit, que fait que le Président de la République pour libérer notre compatriote qui, encore une fois, est le plus vieux prisonnier politique français sur cette planète. Que fait-il pour exiger sa libération tandis qu'il est innocent ?

Ce nouveau fait confirme que personne ne peut croire que la France considère de manière égale Salah Hamouri et les autres. Il y a discrimination indiscutable. C'est une honte nationale. Mais le silence complaisant du Président vis-à-vis des autorités israéliennes de même que son silence méprisant à l'égard de la famille de Salah n'y changeront rien quoi qu'il en pense : les vagues répétées de la mer ont toujours raison des rochers les plus durs. A force ils craquent.

Plus que jamais faisons entendre nos voix : alors que cela va faire dans moins d'un mois **2.000 jours que Salah** est en prison ce n'est pas le moment de cesser de réclamer justice et d'exiger sa libération immédiate en intervenant auprès du Président en vacances. Son adresse : M. Mme. Nicolas Sarkozy « Domaine du Cap Nègre » 83980 Le Lavandou.

A Paris le 12 août 2010
AFPS